

## **Réunion travaux du 13 juin 2025**

Cette réunion avait été programmée pour répondre aux interrogations de résidents du vieux Celleneuve sur le calendrier des travaux.

Étaient présent-e-s Madame Brunet, élue du quartier pour sa partie reliée au quartier Mosson, Monsieur Teterel chef des travaux du vieux Celleneuve, Madame Dimopoulos chef de projet Cévennes – Celleneuve/ contractualisation, Monsieur Favier coordonnateur de territoire Cévennes – Celleneuve et une quinzaine d'habitants.

Un groupe des résidents de la rue Jules Guesde étaient présents pour évoquer les problèmes propres à leur secteur mais aucun responsable des travaux de ce secteur n'étant présent, ils ont pu exprimer leurs doléances mais une rencontre spécifique est à programmer avec les élus de la ville et du département. Le comité de quartier se charge de cette demande. Il n'a pas pu être question non plus de travaux de l'avenue des moulins un contact par mail avec les référents va fait. En ce qui concerne la résidence Égalité, un contact avec Hérault logement, leur bailleur est nécessaire sur le problème du stationnement extérieur.

### **Travaux du vieux Celleneuve**

#### **Retard dans les travaux**

Sur la partie dite « Renaudel ouest » Monsieur Teterel explique les raisons des retards des travaux :

- place Renaudel découverte d'un réseau d'eau pluvial ancien et aboutissant dans des fosses d'arbres qui a dû être changé (le long du cinéma)
- études complémentaires nécessaires pour l'adaptation des accès aux garages route de Lodève.
- Réseau d'eau usé endommagé rue Marcelin Albert
- Découverte d'un cadereau (pièce en pierre voutée souterraine) impasse du bassin : une commande de pierres spécifiques a été nécessaire.
- Réseau d'eaux usées à reprendre Rue Icare

#### **Calendrier**

La zone de la route de Lodève ouest est en phase de finalisation. Les arbres qui manquent seront plantés en novembre. Cette zone est piétonne mais un chemin d'accès aux garages est créé et sera protégé par une borne dont seuls les riverains possédant un garage recevront la clé. Une identification des propriétaires de garages sera faite par la police pour éviter leur verbalisation. Le béton désactivé coulé cette semaine a une durée de séchage complet de 28 jours mais d'ici 10 jours les riverains pourront accéder à leurs garages (inutilisables depuis janvier !).

Les riverains demandent que des bacs à plantes soient installés sur le banc de pierre pour empêcher les regroupements d'individus bruyants et abandonnant leurs déchets à l'arrière de l'arrêt de bus, au niveau du tabac.

La place Renaudel sera terminée avant le 7 août.

Les aménagements des rues Icare et rue du bassin seront terminés le 20 juin.

**Rue du bassin : travaux du 16 juin au 30 juillet** : à priori les aménagements sont simples.

**Les travaux de la rue Marcelin Albert sont prévus du 16 juin au 8 août.**

L'Esperluette craint la poussière dont il faudra protéger les produits de l'épicerie. Le lieu de groupements d'achats devra être déplacé pendant les travaux (20 juin, 4 et 18 juillet, 1<sup>er</sup> août) : lieu à définir.

Un circuit pour le déplacement du matériel du cinéma vers le parc Dioscoride le 4 juillet doit être envisagé.

Monsieur Teterel qui est très à l'écoute des besoins peut être contacté à l'adresse [travauxcelleneuve@montpellier.fr](mailto:travauxcelleneuve@montpellier.fr)

La modification du positionnement du caniveau rue Marcelin Albert inquiète les riverains du côté pair qui étaient inondés avant l'installation actuelle. Monsieur Teterel indique que la pente actuelle de la rue n'est pas adaptée à l'accès PMR mais prend en compte la demande.

Le circuit de circulation pendant les travaux de la rue du bassin et de la rue Marcelin Albert est à définir.

**Place Henri IV : travaux prévus du 25 août au 30 septembre**

**Rue Breton : travaux prévus du 30 septembre à fin novembre**

**Monsieur Teterel rappelle qu'il enverra chaque semaine un calendrier des travaux qui sera affiché sur la porte de l'Espace Chabrol. Le comité de quartier diffusera à ses adhérents et par ses moyens de communication : site, face- book.**

#### **Autres problématiques évoquées :**

**Non-respect des règles de tri par les commerçants de la route de Lodève** : nouveau signalement sera fait auprès du chargé de la propreté au cabinet du maire par le Comité de quartier pour :

- une nouvelle information des commerçants notamment lors de la mise en service des containers enterrés.
- contrôles réguliers nécessaires.
- Suppression des bacs itinérants notamment à l'angle de l'avenue des moulins.

**Mise en sens unique de la route de Lodève** : la finalisation du COM (Contournement Ouest de Montpellier) (2028 -2029) est toujours évoquée comme solution à la modification des flux de véhicules sur Celleneuve.

**Consommation de protoxyde d'azote** : un arrêté d'interdiction a été pris par la ville.

**Véhicules garés sur la piste cyclable** : nous nous sommes posé la question de comment conserver ces commerces à Celleneuve et mobiliser les commerçants pour éviter les nuisances liées à leur clientèle.